

CONTRÔLE SUR LES RENSEIGNEMENTS

François Hollande en accord avec Jean-Pierre Sueur

Jean-Pierre Sueur a trouvé François Hollande « très calme, très serein et concentré », donc « pas marqué » par une cote de popularité en berne. En tant que président de la délégation parlementaire au renseignement, le sénateur du Loiret a rencontré, hier, le président de la République.

Il a été question des écoutes pratiquées par les États-Unis, révélées par la presse. « François Hollande a confirmé s'être mis d'accord avec Barack Obama pour l'élaboration d'un code de bonne conduite entre alliés. Un dialogue est d'ores et déjà engagé au plus haut niveau », souligne Jean-Pierre Sueur.

Comme le président, il estime que la coopération entre les services « doit limiter la collecte de renseignements à ce qui est strictement nécessaire à la lutte contre le terrorisme, à la sécurité de nos pays, à la question des otages ». Sont donc exclues « les données sur les citoyens français, relevant de la vie privée ».

La délégation a également rappelé son attachement à l'accroissement du contrôle parlementaire en matière de renseignement « pour éviter des débordements, des fautes commi-

ses par le passé, par exemple pour trouver les sources de journalistes ».

Un amendement

Jean-Pierre Sueur vient d'être à l'origine d'un amendement en première lecture du projet de loi de programmation militaire. Les enquêteurs et les services de renseignement devront demander une autorisation auprès du cabinet du Premier ministre et non plus du ministre de l'Intérieur pour avoir accès aux fadettes (factures détaillées de conversations téléphoniques). Une commission assurera un contrôle a posteriori et pourra demander au Premier ministre de faire cesser des opérations. Un contrôle plus strict des opérations de géolocalisation en temps réel est aussi prévu.

François Hollande a ensuite reçu les patrons du foot sur la TVA à 75 %. Face à la grogne des Français sur la pression fiscale, Jean-Pierre Sueur remarque : « Il y a eu un certain nombre d'allers et retours, de reculs, d'annonces non cohérentes, qui ont créé un trouble. Il faut faire une pause dans les déclarations fiscales en tout genre. Il faut une bonne explication ». ■